



Litiges avec un gendarme en civil

Par **MOUTCHIC04**, le **15/03/2020** à **19:53**

Bonjour,

Je suis routier, je roulais normalement, une voiture me double et me ralentit, je lui fais des appels de phares pour montrer mon mécontentement car il me gêne. Pourquoi me double t-il si c'est pour me gêner dans mon travail ? Bien sûr, ma réaction ne lui a pas plus. Malheureusement c'était un gendarme en civil.

Les suites : il appelle ses collègues, je suis arrêté 40 km après notre altercation pour un contrôle des papiers et du véhicule. De leur part je n'ai reçu d'amendes.

Par contre, par le gendarme en civil, je reçois chez moi un avis de contravention pour CONDUITE D'UN VEHICULE SANS LAISSER UNE DISTANCE DE SECURITE AVEC LE VEHICULE QUI PRECEDE.

Et mon patron, un 2ème avis : FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE.

Premier cas, son ralentissement devant mon camion ne me permettait pas pendant un temps d'avoir une distance et pour le 2ème cas : c'est faux.

Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **16/03/2020** à **18:41**

Bonjour

Quelle est exactement votre question, svp ?